



LES RELIGIONS CONTEMPORAINES

Voici environ deux siècles que le christianisme a été introduit en Polynésie orientale. Après les progrès que connurent, tout au long du XIX^e siècle, les premières Églises implantées dans les archipels, qu’elles fussent protestantes, catholiques ou mormones, qu’est devenue la chrétienté en Polynésie française en cette fin du XX^e siècle ?

LA FIN DES HÉGÉMONIES PROTESTANTE ET CATHOLIQUE

Une première constatation s’impose: la société polynésienne demeure, dans sa majorité, imprégnée des valeurs du christianisme. On peut aussi constater la prépondérance de l’Église protestante devenue en 1963 “Église Évangélique de Polynésie Française” et, dans une moindre mesure, de la Mission catholique (archidiocèse de Papeete et diocèse de Taiohae), qui regroupent, à elles deux et de loin, le plus grand nombre de fidèles. D’autre part, les Églises continuent de jouer un rôle très actif dans la société civile et restent l’une des composantes majeures de la vie sociale. Par les multiples associations qu’elles contrôlent et animent, et par leur importance dans les débats de société, les Églises sont fortement enracinées dans la réalité populaire polynésienne.

L’ÉVOLUTION RÉCENTE DES ÉGLISES

Au cours des vingt dernières années, les Églises ont connu de profonds changements. Au sein des Églises majoritaires, le catholicisme a accompli de grands progrès à Tahiti. Le diocèse de Papeete a enregistré 7 500 baptêmes de 1983 à 1988 contre 5 848 durant les cinq années précédentes (chiffres qu’il faudrait comparer à ceux des naissances, en augmentation). L’Église Évangélique de Polynésie Française, au contraire, si elle reste la première par le nombre de fidèles, a traversé une phase difficile dans les dernières décennies.

Mais ces deux Églises, si actives soient-elles, sont confrontées à la montée et à la multiplication des Églises dites “minoritaires”. Outre les mouvements sanito et mormon, implantés depuis le siècle dernier, les Adventistes du 7ème Jour (présents dès 1891 et dont l’action a été renforcée en 1920) et les Témoins de Jéhovah, ont vu s’accroître leur audience.

Plus importante, car source de remise en cause plus grave, paraît être “la vague pentecôtiste” qui a suscité en Polynésie un engouement très important. C’est d’elle qu’émane le Renouveau Charismatique au sein de l’Église catholique. Mais en sont également issus l’Église “Alleluia” et de nombreux autres mouvements qui se sont détachés de celle-ci.

Ainsi, alors que les Églises majoritaires esquissent un certain rapprochement, dans le cadre de l’œcuménisme, la société tahitienne semble davantage divisée que dans la première moitié du XX^e siècle, quant à sa conception des dogmes et du vécu religieux. Cette effervescence, ces courants disparates soulignent en tout cas la constance de la religiosité de la société polynésienne.

LE MATÉRIALISME ET LES “RÉSURGENCES”

Ce bouillonnement voisine aussi avec les manifestations nouvelles de l’incroyance religieuse. Affirmer que “les foules ont déserté les maisons de groupe, [que] les jeunes laissent aux vieux le soin de disséquer la Bible pour aller au cinéma” (LARTÉGUY-1988) est peut-être excessif, mais limiter les “sans religion” aux seuls *popa’a*, aux Chinois non christianisés et à une frange “demie” paraît tout aussi inexact. On ne peut cependant sous-estimer l’impact d’un noyau, relativement faible numériquement, mais socialement important, d’Européens et de “Demis” à l’athéisme affirmé. Il existe notamment un courant, aujourd’hui séculaire, de liberté de penser, lié à l’implantation, au milieu du siècle dernier, du Grand Orient de France.

Toutefois le phénomène d’incroyance en milieu urbain, chez les jeunes, constitue bel et bien un élément nouveau. Coupés des cellules familiales traditionnelles, étrangers aux structures paroissiales urbaines où ils ne se reconnaissent pas, ces jeunes, surtout ceux issus de familles des archipels voisins immigrées à Papeete, osent se déclarer sans religion, ce qui était inconcevable il y a quelques années encore en milieu *ma’ohi*. Les influences occidentales jouent ici un rôle majeur (télévision, loisirs, société de consommation). Ainsi, “l’apparition, en ville, de l’incroyance religieuse en tant qu’option légitime, librement éligible, constitue sans nul doute le bouleversement le plus radical qu’ait eu à subir depuis plus d’un siècle le système des croyances populaires…” (BABADZAN-1982). Nombre de responsables religieux s’inquiètent de cette montée du matérialisme, qui, selon eux, a pour seule valeur reconnue, l’argent.

Même en milieu rural, on constate une perte de l’influence des hiérarchies ecclésiales. La naissance des communes, le statut d’autonomie interne de 1984, ont laissé à d’autres qu’au clergé le soin de répondre aux besoins d’une société confrontée aux impératifs du monde moderne.

Si l’évolution brutale et profonde de la société polynésienne durant ces trois dernières décennies a remis en cause nombre de comportements, il faut également tenir compte de la résurgence d’un certain paganisme.

En septembre 1987, l’atoll de Faaité (archipel des Tuamotu), à 450 km de Tahiti, devait être le théâtre d’un drame dont le retentissement dépassa largement le Territoire. “Pendant quarante-huit heures d’hystérie collective, l’exorcisme se transforme en massacre: six innocents en holocauste” titrait un journal local le 7 septembre 1987. Vingt-deux personnes officiellement inculpées, en fait toute une communauté, s’étaient érigées en inquisiteurs assassins sous l’influence de trois femmes appartenant au mouvement catholique du Renouveau Charismatique. Rouées de coups, noyées ou brûlées vives, les six victimes étaient des membres de la petite population de moins de 200 personnes habitant cette île. L’intensité du drame frappa d’autant plus les esprits que, presque simultanément, plusieurs manifestations, parfois violentes, de folie mystique éclatèrent dans d’autres îles. Les jugements portés sur l’affaire de Faaité seront significatifs: l’envoyé du journal “Le Monde” écrira qu’on a mélangé “prophéties païennes et admonestations chrétiennes, le démon et les esprits mauvais”, tandis qu’un partisan d’un rétablissement de la religion polynésienne y verra “un retour à la tradition des ancêtres” qui aurait échoué.

Il est patent que demeurent vivaces, en Polynésie française, ce que l’on évoque fréquemment, suivant les cas, soit comme des “survivances”, soit comme des “résurgences”. Ces croyances se rapportent à des points fondamentaux de toute culture: les conceptions de la naissance, de la maladie et de la mort, les interdits, les rapports avec l’au-delà, le surnaturel. Évoquer ces problèmes est délicat, source de tensions et de contradictions, même si nul n’ignore que des figures surnaturelles continuent d’être l’objet de croyances populaires (*tupapa’u*, *varua ’ino* et autres mauvais esprits). Les anciens lieux de culte païens, les effigies traditionnelles restent redoutés. La présence de ces forces maléfiques (et leur action) conduit couramment à consulter des *tahu’a*, parfois simples guérisseurs, mais disposant toujours d’un pouvoir transcendantal ou *mana*, et “dont la pratique est sous-tendue par tout un arrière-plan pertinent également en sorcellerie” (BABADZAN-1982).

Certains responsables religieux distinguent cependant résurgences païennes, ponctuelles, comme il semble que ce fut le cas à Faaité, et synchrétisme, dont la présence demeure évidente en bien des Églises. Il n’y a pas toujours eu, en Polynésie française, “intériorisation de la conception occidentale du christianisme”, mais plutôt passage d’une religion polynésienne à un synchrétisme chrétien, où l’on trouve à la fois “tahitianisation” du christianisme et christianisation du paganisme. Il peut donc paraître “parfaitement rationnel pour un individu de prendre une part agissante aux activités de l’Église, tout en se livrant par ailleurs à des profanations de sépultures, de croire en Dieu et au *mana* des effigies… sans que ces deux séries de croyances et de pratiques, aussi profondément vécues les unes que les autres, n’entrent en contradiction entre elles” (BABADZAN-1982). En dépit de ces troublantes rémanences, si les dernières décennies ont ébranlé bien des certitudes, il ne semble pas pour autant qu’il y ait remise en cause, de façon majeure, du sentiment religieux.

LA RÉPARTITION NUMÉRIQUE DES FIDÈLES

Les modifications en profondeur du paysage religieux rendent difficile à apprécier aujourd’hui l’importance exacte de chaque Église, mouvement ou secte. La dernière enquête comportant une question sur l’appartenance religieuse des personnes date du Recensement de 1971. Depuis lors, aucun autre dénombrement n’a pu être effectué. Les estimations données sont souvent aléatoires. Cependant, on peut avancer les fourchettes suivantes pour la fin des années 80, d’après les déclarations des Églises elles-mêmes:

- Église Évangélique de Polynésie Française: 36 à 52 %
- Église catholique: 33 à 42 %
- Église mormone: 3 à 5 %
- Église adventiste: 3 à 5 %
- Église sanito: 3 à 5 %
- Autres: 1 à 4 %
- Se déclarant sans religion: 5 à 8 %

Avec environ 90 000 fidèles, l’Église Évangélique regrouperait un peu moins d’un Polynésien sur deux. Cela signifierait pour elle une perte d’audience notable depuis 1945. L’Église catholique, en progression, serait forte de quelque 60 000 fidèles, soit un tiers de la population. Les Églises minoritaires, totaliseraient aujourd’hui 25 à 30 000 fidèles. Elles seraient donc devenues une composante importante du paysage religieux polynésien, en dépit de leur dispersion en une dizaine de mouvements.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FIDÈLES

La carte de la répartition des fidèles sur l’ensemble du Territoire est difficile à établir. Cependant, des tendances générales apparaissent qui montrent une grande stabilité de la géographie des religions sauf, semble-t-il, à Tahiti. L’Église Évangélique de Polynésie Française conserve ses bastions des archipels de la Société et des Australes (environ 70 à 80 % des habitants). L’Église catholique monopolise la population marquisienne (pratiquement 90 %). Aux îles Tuamotu, cette Église est également majoritaire. Mais si, dans les Tuamotu de l’Est et aux îles Gambier, elle domine très largement, elle se partage les atolls des Tuamotu du Nord-Ouest avec les Églises mormone et sanito. L’Église mormone est également implantée dans l’île de Tubuai.

L’île de Tahiti présente un éventail plus large de religions, phénomène qui n’est pas nouveau dans la mesure où c’est au chef-lieu que se concentre l’essentiel de la population immigrée (Européens et Chinois). Aussi convient-il de dissocier les “districts” (ou zone rurale), à très large majorité protestante, de la zone urbaine. Les dernières enquêtes créditent l’Église catholique d’une majorité dans le “Grand Papeete”, où réside l’immense majorité des métropolitains, pour la plupart baptisés dans cette religion. C’est aussi en milieu urbain que les Églises minoritaires ont le plus d’emprise: l’Église sanito, par exemple, y compte 70 % de ses membres.

L’ACTIVITÉ ÉDUCATIVE: DES ACQUIS SAUVEGARDÉS

L’enseignement confessionnel est une illustration de la dynamique des mouvements religieux sur le Territoire. Le Tableau 1 donne, par niveau, la proportion des élèves scolarisés dans l’ensemble des écoles, collèges et lycées privés.

Tableau 1: Pourcentage des élèves scolarisés dans les établissements privés

	Premier degré		Second degré		Technique
pré-élémentaire	18 %	1er Cycle	29 %	1er Cycle (court)	17 %
élémentaire	19 %	2ème Cycle	40 %	2ème Cycle (long)	18 %
spécial	3,5 %				

Pour l’année 1988-1989, 13 005 élèves sur les 62 435 que compte le Territoire, soit plus du cinquième, étudiaient dans un établissement à caractère religieux. Il y a dix ans (1978-1979), un tiers des effectifs du second degré appartenait à l’enseignement privé contre 31 % aujourd’hui. On remarque donc une stabilité de la part de ces effectifs dont l’accroissement annuel moyen a cependant été de 3,65 % depuis 1983-1984. Les Églises ne consacrent pas toutes le même effort à l’encadrement scolaire. L’Église Évangélique s’est montrée fort réticente en ce domaine. Les écoles ouvertes ont été surtout l’œuvre des pasteurs français de la Société Évangélique de Paris. L’enseignement protestant n’a jamais eu l’intention de remplacer l’enseignement public, dans la mesure où celui-ci est un enseignement laïc, “non entaché de sectarisme…”, les protestants sont les premiers à l’admettre”; dès lors, leurs écoles et le collège Pomare V ne sont que “des écoles témoins d’une façon d’être libre et responsable” (VERNIER-1986).

L’enseignement catholique, dans une tradition déjà longue, a opté pour une autre politique, mais là encore, plus de complémentarité que de concurrence au secteur public. Aujourd’hui, l’enseignement catholique regroupe 80 % des élèves de l’enseignement confessionnel dans le premier cycle du secondaire, et 77 % dans le second cycle. Comme l’État et le Territoire, les Églises sont appelées à se poser de nombreuses questions sur le système scolaire actuellement en vigueur en Polynésie française. Trop peu d’enfants polynésiens accèdent à la 6ème, ce qui justifie l’effort particulier de l’enseignement religieux pour développer les écoles maternelles (nombreuses par exemple à Papeete, dans la vallée de la Mission), mais aussi les sections techniques. L’Église sanito a aussi un collège à option professionnelle, et le Centre d’Éducation au Développement, ouvert par les Frères du Sacré-Cœur dans l’archipel des Gambier, à Mangareva (51 pensionnaires pendant l’année scolaire en cours, pour un cycle de deux à trois ans), est une expérience originale. Ce souci d’encadrer la jeunesse n’est pas limité à sa scolarisation. Les Églises ont développé nombre d’œuvres sociales pour les jeunes: Maisons des Jeunes pour tous, ou centres et mouvements pour soutenir les “jeunes en péril moral”.

STRUCTURE ET PERSPECTIVES DES ÉGLISES MAJORITAIRES POLYNÉSIENNES

L’ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (EEPF)

La plus ancienne Église de Polynésie française conserve, en cette fin du XX^e siècle, une position de premier ordre. Majoritaire par le nombre des fidèles, implantée dans tous les archipels (81 paroisses), forte du principal mouvement de jeunesse (les *U’i Api* totalisaient en 1986 quelque 10 000 membres), l’Église Évangélique présente une force massive qui en impose. L’Église protestante a derrière elle une longue tradition, qui lui confère sa légitimité et son identité. Depuis le départ de la London Missionary Society, le corps pastoral est composé de Polynésiens. La présence de missionnaires français a pris fin en 1963, date à laquelle l’Église protestante est devenue, “en recevant son autonomie ecclésiastique et son appellation nouvelle “Église Évangélique de Polynésie Française”, entièrement responsable de sa direction ecclésiale” (VERNIER-1987). Première Église polynésienne autonome, cette Église est exclusivement organisée et dirigée par des Polynésiens. Le pasteur Samuel Raapoto fut le premier président de l’EEPF (1963-1976). L’organigramme de sa structure (Fig. 1) donne l’impression, inexacte, d’une centralisation poussée. En fait, chaque paroisse fonctionne de façon très autonome. Chaque *amuira’a* (fraction de paroisse) a sa liberté d’action. C’est là aussi que l’Église Évangélique puise son originalité.

Aujourd’hui, 56 pasteurs polynésiens ont la charge non seulement des 81 paroisses, mais aussi des tâches spécifiques (formation à l’école théologique, etc.). En nombre insuffisant, ils savent qu’ils peuvent compter sur des centaines de diacres, dont, il est vrai, la formation s’avère parfois insuffisante: 25 000 membres, directement responsables, partagent la Cène (communión symbolique) dans les 78 temples du Territoire. Les 90 000 baptisés peuvent se réunir dans les 130 maisons paroissiales, sans compter les *fare amuira’a*. Chaque *amuira’a* ne peut comprendre que 500 membres. Au-delà, il y a création d’une paroisse, d’où les constructions nouvelles auxquelles on assiste périodiquement.

L'Église Évangélique a "le sentiment d'être la voix la plus ancienne de Tahiti..., de représenter le maintien et la pérennité du caractère tahitien" (pasteur MAUER). La cohésion de cette Église, forte de sa multitude, dégage une impression de solidité qu'accroît encore son unité ethnique et culturelle, car l'Église Évangélique est l'Église du peuple... "Les Polynésiens se sentent chez eux dans les temples et dans les maisons de réunion qu'ils ont construits eux-mêmes et qui leur appartiennent. Ils y parlent leur langue, ils s'y expriment tous; ils ont conscience d'exister, individuellement et surtout collectivement" (pasteur ADNET-1981).

La vitalité de cette Église est matérialisée par ses nombreux temples et maisons de prière ou de jeunes, qu'elle construit ou reconstruit inlassablement. Les moyens financiers de cette activité sont obtenus, notamment, lors de la fête de l'offrande annuelle à l'Église ou *mā*, preuve éclatante de l'attachement des fidèles. Ces sacrifices pécuniaires, librement consentis, n'ont jamais cessé de croître.

Mais ce "monument que l'on ne discute pas..., cette force qui va de soi, convaincue qu'elle exprime l'âme profonde du peuple" doit toutefois faire face aux dissidences et aux courants contradictoires qui l'agitent. Elle doit aussi compenser les abandons, imaginer et proposer un modèle pour l'avenir à cette société polynésienne qui a évolué si vite et si profondément dans les dernières décennies.

Le pasteur Adnet remarquait, en 1981, que l'Église Évangélique "n'est pas à l'abri des divisions politiques et religieuses". Comme tous les observateurs, il notait que les Églises minoritaires recrutent essentiellement au sein de cette Église, "profitant de la faiblesse de l'encadrement pastoral de certaines îles". Pour lui, "la politique de l'Église qui consiste à faciliter l'accès à l'école pastorale à des candidats insuffisamment instruits est dangereuse". De fait, beaucoup s'inquiètent, aujourd'hui, au sein de l'EPPF, de ce manque de cadres et surtout de cadres bien formés.

Pour expliquer les départs, les abandons, certains mettent en avant le *mē* (qui pourtant continue de croître...). Plus sérieusement, le pasteur Adnet a noté un phénomène plus grave qui n'a cessé de s'amplifier depuis: le "pluralisme théologique". Dans "une lecture tahitienne de l'Évangile en rapport avec la recherche d'identité culturelle", il voit "un risque, celui des nouveaux dogmatismes... occasions d'excommunications, voire de dissidences". Ce repli sur soi, sur les seules "valeurs tahitiennes" a peut-être nui à l'Église Évangélique et ne lui a pas permis de se mettre à l'écoute des grands mouvements spirituels, tel le Renouveau Charismatique. Les interrogations demeurent donc nombreuses. Confrontée aux problèmes de la modernité, l'EPPF doit aussi faire face aux progrès de sa "rivale traditionnelle", l'Église catholique.

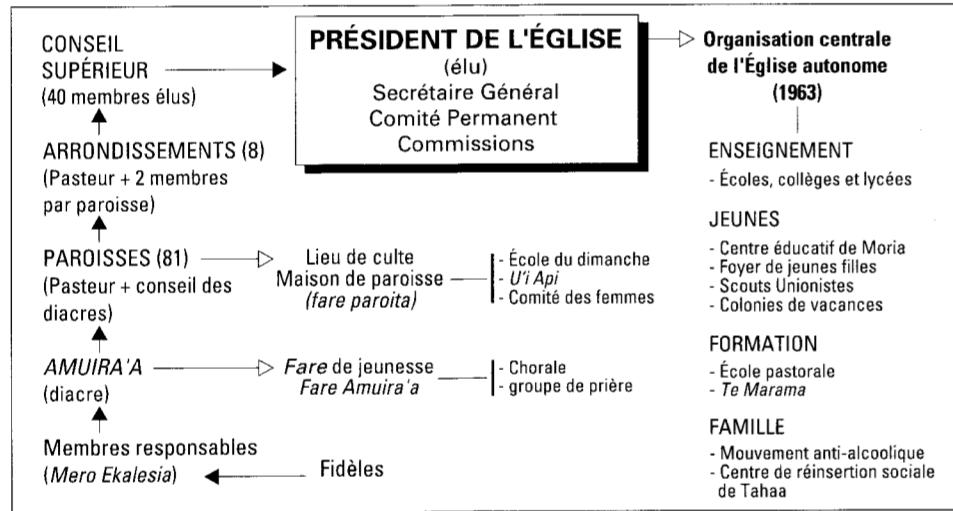


Fig. 1: L'organisation d'une Église polynésienne: l'Église Évangélique de Polynésie Française

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

À la suite du Concile Vatican II (1962), les missions catholiques de Polynésie française ont été érigées en archevêché de Papeete et évêché de Taiohae (1966). L'Église conserve sa structure pyramidale: à l'inverse de l'EPPF, les catholiques demeurent très hiérarchisés. Ce système confère en propre à l'archevêque de Papeete une autorité morale incontestable. L'autre différence fondamentale est que l'Église catholique reste animée par un clergé en grande partie missionnaire, d'origine métropolitaine, et l'on continue de noter l'implantation de nouvelles congrégations comme les Sœurs Clarisses et les Frères du Sacré-Cœur, implantés en 1982. Dès l'origine, l'Église catholique a pourtant souhaité former un clergé autochtone, mais elle a connu des échecs répétés. Selon les termes du pasteur Mauer, "le catholicisme, cela reste encore de nos jours essentiellement ce corps missionnaire, prêtres et enseignants, frères, sœurs, françaises ou canadiennes, plus de cent personnes qui apportent vocation, foi et dévouement... Cette survivance [mais est-ce vraiment une survivance? N'est-ce pas plutôt la marque de la pérennité romaine?] d'un corps missionnaire face à des fidèles cantonnés dans un rôle de professants, campe l'originalité de la Mission catholique". L'évolution récente du clergé catholique dans le Territoire permet de nuancer ces propos ainsi qu'en témoigne le Tableau 2.

Tableau 2: Répartition du clergé catholique par origine, en 1980 et 1988 (M: d'origine métropolitaine; P: d'origine polynésienne)

Nombre de membres du clergé	Évêques		Prêtres		Diacres		Frères		Sœurs		TOTAL	
	M	P	M	P	M	P	M	P	M	P	M	P
en 1980	2	1	43	5	4	4	25	1	76	9	150	20
Proportion de Polynésiens en 1980				10 %		50 %		4 %		11 %		12 %
en 1988	3	1	28	8	10	10	38	6	62	25	141	50
Proportion de Polynésiens en 1988				22 %		50 %		14 %		29 %		26 %

Ce tableau suscite plusieurs commentaires. La première évidence est que, en 1988, les 28 prêtres missionnaires restants ne suffisent plus à desservir les 81 paroisses de Polynésie française, et la moyenne d'âge des prêtres catholiques est aujourd'hui de 60 ans. L'effondrement des vocations en France, comme en Amérique du Nord, fait que désormais il ne peut y avoir que de faibles apports missionnaires. Face à cette pénurie très réelle, les paroisses sont condamnées à se prendre davantage en charge. Mais ces chiffres révèlent aussi que le nombre de clercs autochtones est en nette progression. Durant les cinq dernières années, leur nombre est passé de 31 à 50. Dans l'archidiocèse de Papeete, avec 7 prêtres diocésains et 10 diacres permanents (ministres ordonnés), le personnel local est presque aussi nombreux que le personnel missionnaire (12 Picpuciens, 5 Oblats de l'Immaculée Conception, 2 Fidei Donum).

L'effort constant de l'Église catholique semble donc enfin porter ses fruits. Ces dernières années ont vu la fondation d'une école théologique (1983) et d'un "grand séminaire" (1984) pouvant désormais accueillir les jeunes du Foyer de Mitirapa. Une douzaine de "grands séminaristes" sont actuellement en formation. Chaque congrégation a ouvert des centres d'accueil afin d'y éduquer des jeunes Polynésiens (les Sœurs de Cluny dès 1977). Les Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie comptent ainsi aujourd'hui 4 membres. Une congrégation diocésaine fondée en 1962, les Filles de Jésus-Sauveur, a formé une communauté, forte aujourd'hui de 9 membres.

Parallèlement à la crise des vocations, le rôle des laïcs a été considérablement accru. L'école des diacres (ouverte en 1976) est fréquentée aujourd'hui par une trentaine "d'étudiants". L'école des *katekita* a également porté ses fruits: il existe aujourd'hui 24 responsables, bien instruits, qui doivent, chaque année, suivre une formation complémentaire d'un mois. Enfin viennent les 78 *tauturu-katekita*. De simples chefs de prières, ces *katekita* sont devenus d'authentiques chefs de communauté et leur rôle va grandissant.

Le succès de ces engagements personnels n'a été rendu possible que par le soutien apporté par les familles, les *amuira'a* et les paroisses. Le mouvement du Renouveau Charismatique est sans doute en grande partie responsable de cette évolution.

Louanges fortes, prières en groupe, dévotion à l'Esprit Saint, "abandon du conformisme dans le dialogue avec Dieu", telles sont les caractéristiques essentielles de ce mouvement, né dans les années 1970, autour d'un groupe de prière de la paroisse de Sainte-Thérèse à Papeete, animé par des sœurs canadiennes. En 1978, des pèlerins, de retour de la Terre Sainte, développent ce noyau qui, à partir de 1982, va connaître un grand succès. Cette année-là, le rassemblement organisé par un prêtre canadien, le père Tardiff, attire plus de 10 000 personnes réunies dans un stade pour une célébration tenant autant du meeting que du recueillement mystique.

On estime aujourd'hui à environ deux mille les membres réguliers du Renouveau Charismatique qui animent paroisses et mouvements. La pratique dominicale, la participation aux messes quotidiennes en sont accrues. "Sans doute... y a-t-il des dangers et des déviations..." (cf. l'"affaire de Faaita"), mais le Renouveau Charismatique "ne se situe pas en concurrence spirituelle ou apostolique. Il n'est pas, et ne se veut pas, en marge du clergé responsable de la pastorale paroissiale" (père HODÉE-1983).

Forte de ces mouvements de fidèles, l'Église a célébré avec faste le jubilé de l'implantation du catholicisme à Tahiti (1984) et aux îles Marquises (1988). Après 150 ans de présence, elle s'affirme comme pleinement polynésienne, ainsi que veut en témoigner la traduction du Nouvel Évangile en marquisien.

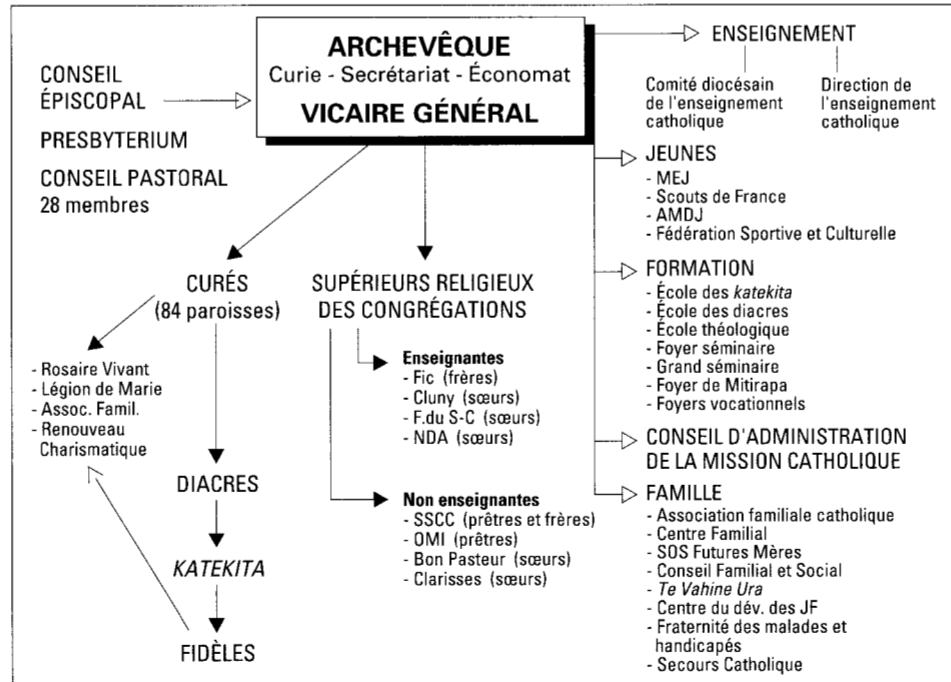


Fig. 2: L'organisation hiérarchisée d'une Église missionnaire: la Mission Catholique

DÉVELOPPEMENT ET FRAGILITÉ DES ÉGLISES MINORITAIRES

Ce que l'on nomme "mouvements, sectes, associations religieuses", et que nous regrouperons sous le vocable d'"Églises minoritaires", a effectué, en Polynésie française, une percée spectaculaire. Cette prolifération est d'autant plus remarquable

qu'elle s'accompagne d'une floraison de lieux de culte, de salles de réunion, dont le nombre et la taille impressionnent et qui ont été érigés en moins de quinze ans.

Ces Églises minoritaires sont toutefois très différentes par leur origine, leurs poids respectifs, leur impact dans la société et leur approche de la pratique.

DES ORIGINES DIFFÉRENTES

Il faut d'abord considérer les mouvements dissidents de l'Église Évangélique de Polynésie Française, qui regroupent plusieurs centaines de fidèles. Des "*Keretitano*", entrés en dissidence après le référendum de 1958, au "Pain de la Vie", et du "Mouvement d'Hubert Prévault" à la "Nouvelle paroisse séparée de Pueu", il s'agit chaque fois de groupements protestants, dissociés de l'Église-mère davantage pour des raisons politiques, voire des conflits de personnes, que pour des désaccords dogmatiques.

Nées également d'une dissidence au sein de l'EPPF, les communautés pentecôtistes connaissent un succès grandissant. Cinq mouvements se partagent aujourd'hui les quelques centaines de fidèles du Territoire. Chaque association recherche une autonomie très large, à l'exception de l'Église de Tahiti, rattachée à l'Église du Nouveau Testament. Elles privilégient "le vécu spirituel" en dehors de toute structure ecclésiale. Toutes sont issues d'un même mouvement mais sont grandement différenciées.

À côté de ces communautés somme toute très réduites – l'Église Biblique de Morija compte 50 membres –, les Églises à dénomination américaine pèsent d'un tout autre poids, par l'ancienneté de leur implantation, comme par leur impact sociologique à travers un réseau d'œuvres très diverses.

Les membres des Églises mormone, sanito et adventiste constituent la majorité des 25 000 personnes relevant des Églises minoritaires. Il est cependant bien difficile de connaître les effectifs exacts des différents mouvements. En effet, ces associations religieuses ne pratiquent pas le baptême des enfants et ne recensent que les seuls adultes baptisés. Il est délicat de déterminer, par extrapolation, le nombre de "sympathisants". Pour les seules baptisés, les statistiques les plus récentes sont les suivantes:

- Église mormone : 9 264 membres
- Église sanito : 5 356 membres
- Église adventiste : 3 099 membres

Même si l'on tient compte de la croissance de la population, ces chiffres sont éloquentes: ces Églises progressent vite et aux dépens des confessions majoritaires. Dans le cas de l'Église mormone, pour l'année 1988, 73 % des 461 nouveaux baptisés sont des convertis.

LES RAISONS DE CES IMPLANTATIONS

Le développement spectaculaire et récent de ces Églises a plusieurs causes. On peut estimer, tout d'abord, qu'il exprime les inquiétudes et les aspirations qu'une conjoncture de crise en Polynésie française fait naître au sein d'une partie de la population. En cette période troublée, le soutien individuel apporté par ces mouvements à chacun de ses fidèles en rassure plus d'un. Ces Églises se préoccupent, en effet, de tous les aspects de la vie: elles assurent les besoins de l'homme, aussi bien physiques (sport, alimentation diététique, lutte contre le tabac et l'alcool), familiaux et sexuels ("la famille est au cœur de tout"), que sociaux et spirituels. Il n'est donc pas étonnant que ces mouvements recrutent bien souvent dans les milieux défavorisés polynésiens.

Il est aussi important pour les adeptes de sentir que, dans ces communautés chaleureuses, "chacun est sollicité et a son utilité sociale" (SIMON). Il en est ainsi également chez les Témoins de Jéhovah, dont tous les membres pratiquent le prosélytisme individuel.

Ces Églises doivent donc une grande part de leur succès au rôle social qu'elles assument. Néanmoins, les préoccupations religieuses de leurs membres sont vives. Or les Églises minoritaires se proposent de revenir aux sources du christianisme, en s'attachant à la lettre aux Écritures. Souvent millénaristes, ces communautés sont en mesure d'exiger de leurs fidèles un respect très strict des interdits, du fait de "l'imminence du retour du Christ". Cette "imminence" explique d'ailleurs, pour certains mouvements, l'absence de toute action temporelle (Témoins de Jéhovah, Adventistes de la Réforme, Église de Tahiti). À l'image de la société polynésienne, les Églises, majoritaires comme minoritaires, sont en mutation. Tous les problèmes de société y sont évoqués. Tous les courants de pensée y sont représentés. Tandis que l'Église sanito admet pour la première fois des femmes pasteurs, l'Église Évangélique de Polynésie Française analyse la place que doit occuper en son sein la "tradition" polynésienne.

Il est tout aussi intéressant de noter que chaque Église se rattache à une référence culturelle extra-polynésienne. La France, l'Europe en général, les États-Unis d'Amérique, mais aussi Taiwan (pour l'Église de Tahiti) sont autant de "modèles" vers lesquels se tournent des communautés qui ont tendance à se démarquer de plus en plus les unes des autres. De ce fait, les Églises contribuent aujourd'hui encore à la fragmentation de la société polynésienne.

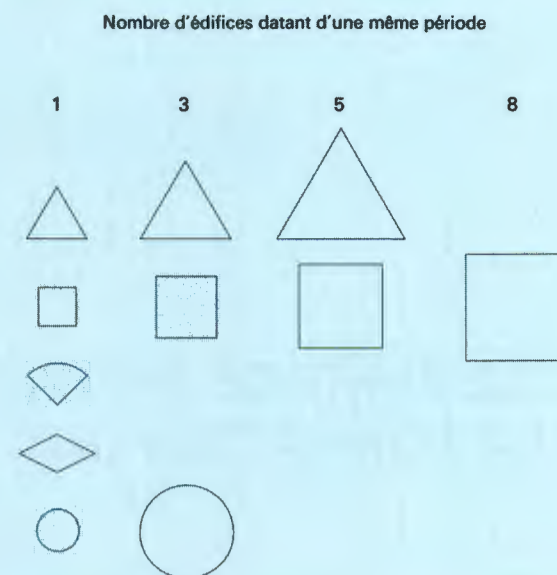
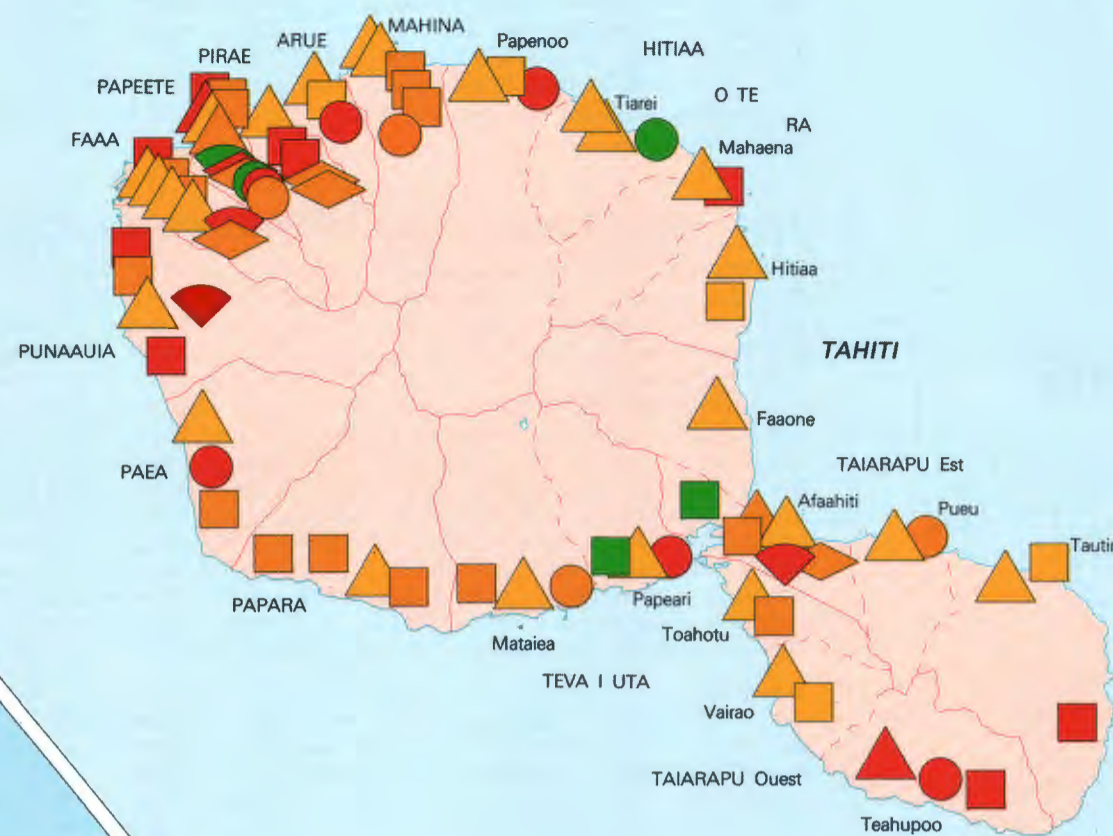
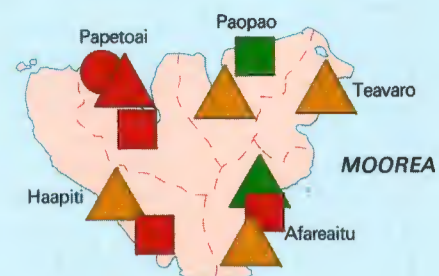
P.Y. TOULLELAN

Orientation bibliographique

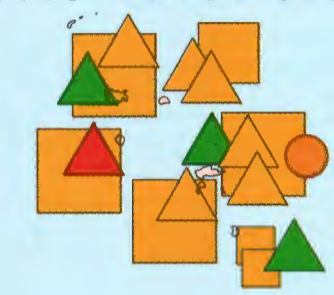
Cf. notice "LA CHRISTIANISATION" (Planche 69)

PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LIEUX DE CULTE

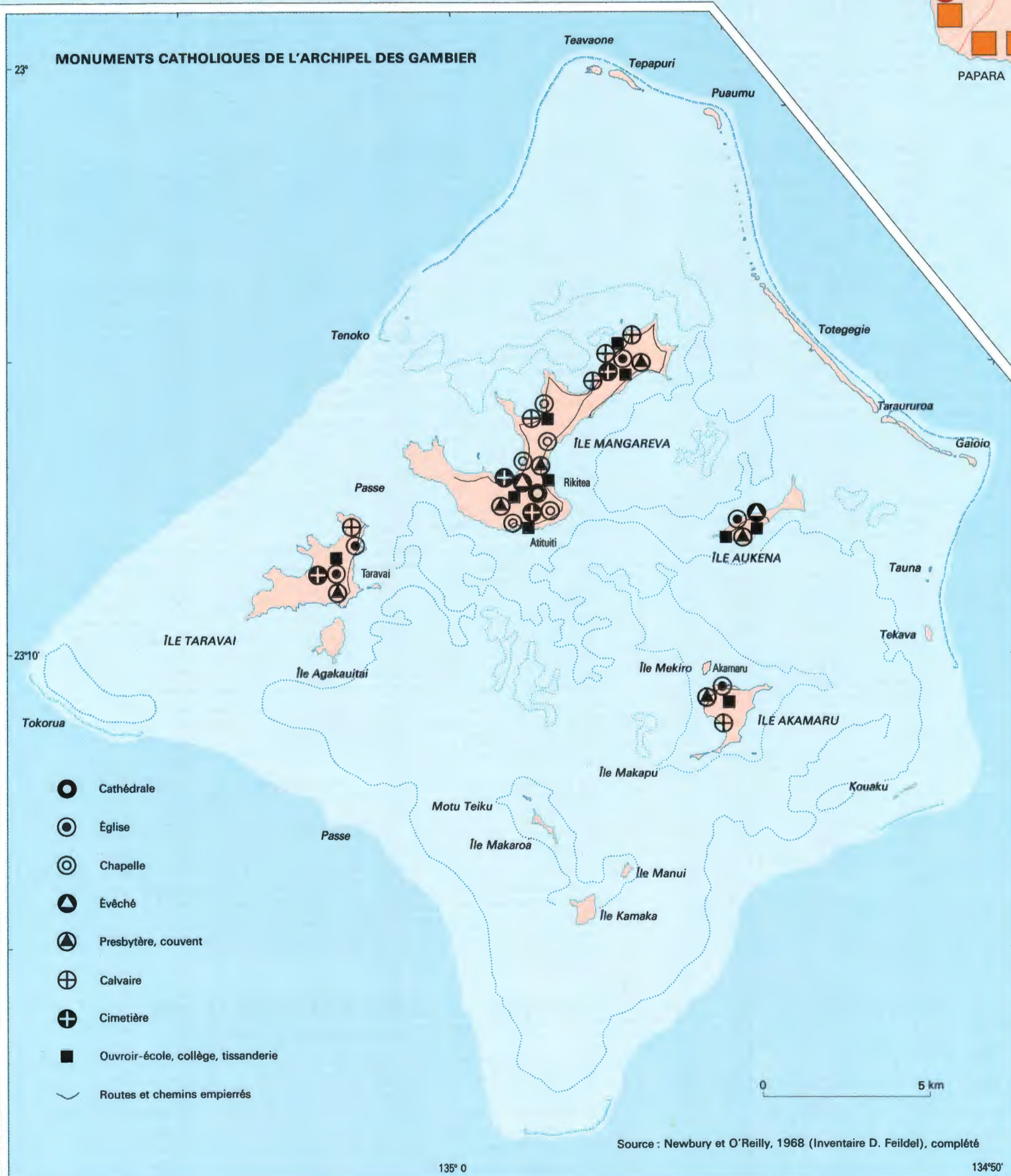
	avant 1945	1945-1964	1965-1980	après 1980
PROTESTANTS	▲	▲	▲	▲
CATHOLIQUES	■	■	■	■
SANITOS	◊	◊	◊	◊
PENTECÔTISTES	◊	◊	◊	◊
ADVENTISTES	●	●	●	●



ÎLES MARQUISES

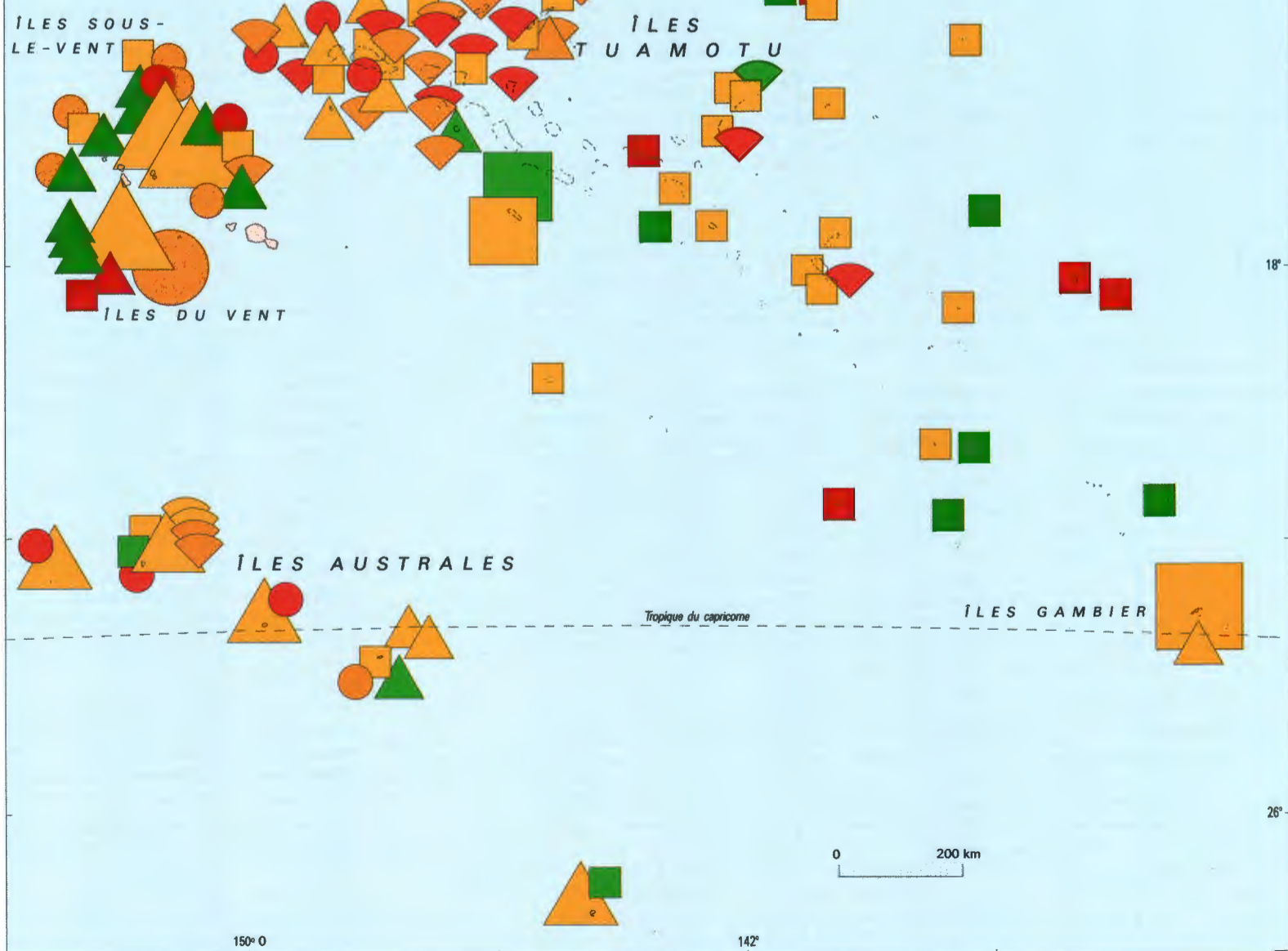


MONUMENTS CATHOLIQUES DE L'ARCHIPEL DES GAMBIER

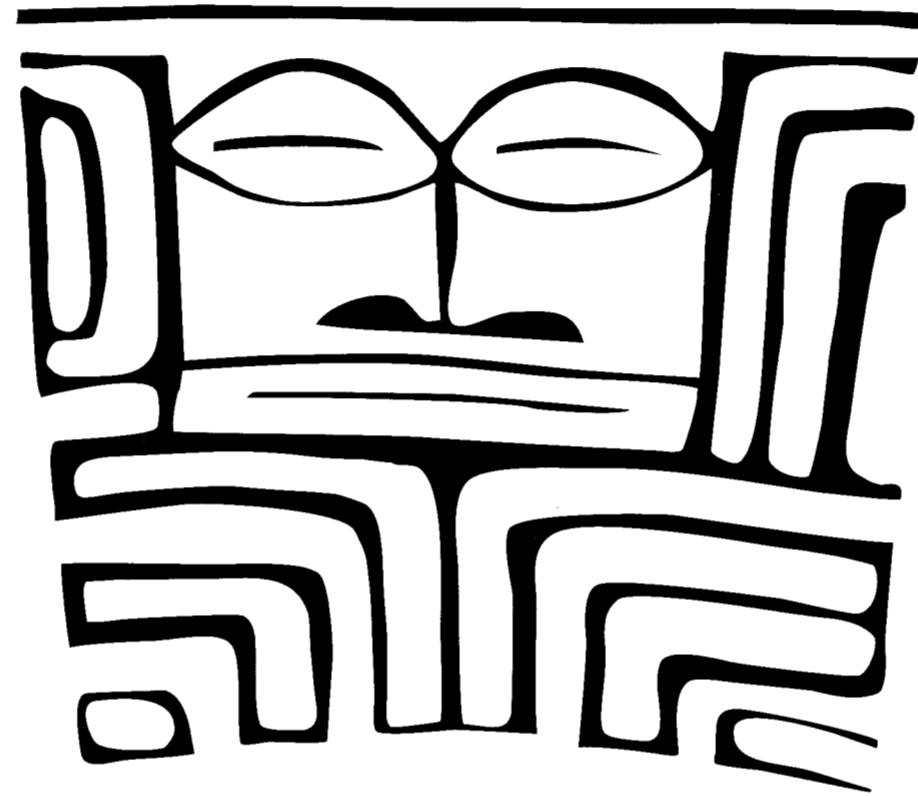


- ⊙ Cathédrale
- ⊙ Église
- ⊙ Chapelle
- ⊙ Évêché
- ⊙ Presbytère, couvent
- ⊕ Calvaire
- ⊕ Cimetière
- Ouvrir-école, collège, tissanderie
- Routes et chemins empierrés

Source : Newbury et O'Reilly, 1968 (Inventaire D. Feildel), complété



ATLAS



DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

ORSTOM
Éditions

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
pour leur collaboration et leur aide précieuses.